

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de Walter Barwick, procureur de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des Ordres Permanents.

La pétition suivante a été alors présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Read (Quinté):—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (29) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (25) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (20) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial chargé de l'examiner et d'en faire rapport, et que ce comité se compose des sénateurs suivants: Honnables Messieurs Allan, Angers, Bernier, Bolduc, Bowell, Clemow, Desjardins, Dever, Dickey, Drummond, Ferguson (Niagara), Ferguson (I.P.-E.), Gowan, Kaulbach, Landry, Lewin, Lougheed, Macdonald (C.-B.), MacInnes (Burlington), McClelan, Miller, McKay, McKindsey, McMillan, Ogilvie, Pelletier, Power, Read (Quinté), Sanford et Scott.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.